

084	UTBM Service communication	L'Est Républicain	9 décembre 2019
		Région	Alim'confiance - hygiène alimentaire - crous

Contrôles d'hygiène : des smileys pour noter les établissements

Depuis deux ans maintenant, les résultats des contrôles d'hygiène alimentaire sont reportés sur l'application « Alim'confiance » du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Quatre smileys donnent le ton de « très satisfaisant » à l'infamant « à corriger d'urgence ».



Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation met en ligne sur le site et l'application Alim'confiance les résultats de ses contrôles d'hygiène alimentaire dans les restaurants, les grandes surfaces et chez les producteurs... Photo ER /Frédéric JIMENEZ

Le site internet se nomme [Alim'confiance](#) et se décline en une application téléchargeable sur tout type de smartphone. Alim'confiance permet de « connaître le niveau d'hygiène des établissements de production et de transformation des produits alimentaires, mais aussi des restaurants, des métiers de bouche et des grandes surfaces commerciales... », explique le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui en est à l'origine.

Depuis le 1er mars 2017, y sont publiés, au jour le jour, les résultats des contrôles officiels réalisés dans ces établissements, à l'exception des entrepôts trop éloignés du consommateur. Ceux-ci restent ensuite visibles pendant un an.

En ouvrant l'application, une carte s'installe émaillée de pastilles colorées, mauve pour un restaurant, orange pour un traiteur ou un boucher, vert pour un primeur, turquoise pour une grande surface, bleu foncé pour un établissement de transformation... En cliquant dessus, une fenêtre s'ouvre affichant le nom de l'établissement, son adresse et quatre smileys plus ou moins souriants dont l'un est en gras. Et, bonus, une petite flèche vous redirige vers le GPS de votre smartphone pour vous indiquer le chemin du nirvana gastronomique, ou du moins, de son pendant hygiénique. L'application ne distingue pas le talent culinaire du chef.

« Très incitatif », jusqu'à la fermeture...

Le Crous de l'UTBM, à Andelnans, par exemple, contrôlé le 14 novembre 2018, y obtient la valeur maximale « très satisfaisant » alors qu'une enseigne de restauration voisine n'obtient qu'un simple satisfaisant. Viennent ensuite « à améliorer » et « à corriger de manière urgente ». Dans ce dernier cas, « l'établissement est fermé », souligne, avec un sourire en coin, Claude Le Quéré, directeur adjoint de la [Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des personnes \(DDCSPP\) du Doubs](#).

Cet exercice de « mise en transparence du résultat des contrôles alimentaires en France afin que les consommateurs puissent avoir une idée de ce qu'il se passe » est en effet « très incitatif » et invite à rentrer rapidement dans les clous et se mettre en conformité. Autant tel établissement y puisera un regain de réputation, autant celle d'un autre peut être entachée pour longtemps. « C'est le principe du "schaming" et le pendant de ce qui a été fait pour les constructeurs automobiles qui fraudaient les tests de pollution. »

Depuis deux ans, environ 1 700 contrôles alimentaires ont été effectués dans toute la région et environ 300 dans le Doubs où « 222 entreprises apparaissent à ce jour sur le site », indique Claude Le Quéré, dont 57 avec le smiley « très satisfaisant », 132 avec celui « satisfaisant », c'est-à-dire ayant déjà reçu des « recommandations » très précises et 33 « à améliorer », ce qui veut dire ayant reçu des « mises en demeure » suivies de près par les services concernés. La tolérance desdits services étant variables « en fonction de l'importance des investissements humains ou matériels à effectuer ». Aucune n'apparaît avec l'infamante mention « à corriger de manière urgente. » Mais, dans tous les cas, « on sent une volonté d'avoir un smiley plus souriant ! »